

## Accueil en entretien:

- \*mardis: 13h30-17h
- \*mercredis: 8h30-11h45 & 13h30-17h
- \*jeudis: 13h30-18h
- \*vendredis: 13h30-17h
- \*Autres créneaux, sur RDV

# RELAIS PETITE ENFANCE

Maison de l'enfance  
24 rue du stade à Hérimoncourt  
Tél : 03 81 36 76 25

[herimoncourt.rpe@francas-doubs.fr](mailto:herimoncourt.rpe@francas-doubs.fr)

## Les temps d'échanges et de rencontres:

Les mardis, jeudis et vendredis.

Voir planning en page 2



Bulletin de:  
Février 2024

## Le journal du Relais petite enfance

### Villes concernées:

\*Abbévillers \*Communes du Lomont \*Dasle \*Hérimoncourt \*Seloncourt \*Vandoncourt

Journal lisible sur les sites internet municipaux.



Page Facebook: Relais Assistantes Maternelles d'Hérimoncourt

## Bonjour Mesdames, Messieurs



Assistantes maternelles, **pensez à prévenir le RPE que vous êtes disponibles** afin que des parents en recherche de places vous appellent en priorité !  
**et mettez à jour vos disponibilités sur votre compte :**

[monenfant.fr](http://monenfant.fr)

**L'article L. 421-4 du Code de l'action sociale et des familles vous y oblige sous peine de sanction !**

## LE MONTANT D'INDEMNITES D'ENTRETIEN POUR 2024

La convention collective du particulier employeur et de l'emploi à domicile, qui régit les relations entre les parents employeurs et leurs assistantes maternelles, stipule ceci dans son article 114.1:

« L'indemnité d'entretien est versée en cas de travail effectif (ndlr: de travail réellement travaillé), par heure de travail. Le montant horaire de cette indemnité est prévu dans le contrat de travail. Il varie en fonction de la durée de travail effectif sans pouvoir être inférieur à 90% du minimum garanti lorsque la durée de travail journalière est de 9 heures.

Quel que soit le nombre d'heures de travail effectif par jour de travail, le montant journalier de cette indemnité ne peut être inférieur à 2€65 »

Le minimum garanti auquel il est fait allusion est fixé par l'Etat et il est fonction du smic horaire. Le smic ayant augmenté au 1er janvier, le montant des indemnités peut varier selon le tableau suivant:

De 5 minutes à 6h24 minutes d'accueil de suite	2€65 obligatoirement
A partir de 6h24 d'accueil d'affilé	Le parent-employeur versera en indemnité d'entretien conventionnel, le montant résultant de la formule mathématique de proportionnalité suivante: $\frac{\text{Durée de l'accueil du jour}}{9\text{h}} \times 3€74$

Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur :

[service-public.fr/simulateur/calcul/indemniteEntretienAssistanteMaternelle](http://service-public.fr/simulateur/calcul/indemniteEntretienAssistanteMaternelle)

Vous y trouverez également un calculateur selon votre situation.

# LA PEINTURE COMESTIBLE

## Recette #01 : A base de farine, de fruits, de légumes et d'épices

### Les ingrédients

- 1 tasse d'eau (froide)
- 4 tasses d'eau (chaude)
- 2 tasses de fécule de maïs
- Des fruits, légumes et épices en fonction des couleurs souhaitées



Recette de peinture comestible pour bébés et enfants du blog [Consommons Sainement](#)

### Les étapes

- Versez la farine dans un premier saladier
- Ajoutez l'eau froide (ou à température ambiante) et mélangez avec une cuillère
- Faites bouillir 4 tasses d'eau et versez-les dans un second saladier
- Ajoutez la préparation du premier saladier dans le second et mélangez jusqu'à obtenir une pâte légèrement gluante.
- Versez cette base dans plusieurs petits pots, et ajoutez maintenant vos couleurs.  
Pour les épices : saupoudrez et mélangez.

Pour les fruits et les légumes : mixez-les avant de les ajouter, et mélangez.

## Recette #02 : A base de farine et de colorants alimentaires

Cette peinture comestible est encore plus simple à réaliser, puisqu'il n'y aura pas besoin de mixer des fruits ou des légumes. Ici, ils sont remplacés par des colorants alimentaires liquides.

### Les ingrédients

- 1 tasse d'eau (chaude)
- 2 tasses de fécule de maïs
- Des colorants alimentaires liquides

### Les étapes

- Mélangez dans un saladier la farine, le sel et le sucre.
- Ajoutez petit à petit l'eau tout en mélangeant.
- Séparez la préparation dans plusieurs contenants.
- Ajoutez le colorant alimentaire et remuez.
- Versez vos peintures maison dans des pots hermétiques.

## Recette #03: Au yaourt

Cette recette de peinture comestible est encore plus simple que la précédente (qui était déjà très facile). En 3 minutes, toutes vos peintures sont prêtes !

### Les ingrédients

- Des yaourts naturels
- Des colorants alimentaires

### Les étapes

Parfois, une recette se passe d' "étapes" formelles : ici, vous n'avez qu'à diviser le yaourt dans plusieurs petits pots puis ajouter quelques gouttes de colorant alimentaire avant de mélanger. Plus vous ajoutez de colorants, plus la couleur sera intense.

# Planning des temps de rencontres et d'échanges

Ces animations sont gratuites. L'enfant repartira avec sa production.

Il s'agit de temps conviviaux et d'échanges **ouverts aux assistantes maternelles et gardes à domicile, et aux parents qui les emploient**. Vous pourrez découvrir des idées d'activité à reproduire chez vous. Elles sont adaptées et adaptables à l'âge de l'enfant. C'est lui qui décidera s'il crée ou s'il préfère aller vers les jeux mis à sa disposition, sans contraintes.

FEVRIER 2024



**Les pirates  
et compagnie !**

Ce planning est susceptible d'être modifié, les informations vous seront transmises par mail et sur la page facebook. Merci de votre compréhension.



Lundi 29 janvier <i>Pas d'activité.</i> <i>Fermeture au public le matin</i>	Mardi 30 janvier 9h15-10h15 <i>Eveil culturel</i> <i>Le petit prince</i> <i>Audio</i> À Seloncourt, centre culturel Cyprien Foresti	Mercredi 31 janvier 9h15-10h15 <i>Eveil artistique</i> <i>Moon craft</i> À Hérimoncourt, locaux de TERRE BLANCHE	Jeudi 1 février 9h15-10h30 <i>Pas d'activité.</i> <i>Fermeture au public le matin</i>	Vendredi 2 février 9h15-10h30 <i>Eveil Musical</i> À Vandoncourt Salle catherinette
Lundi 5 février 9h15-10h15 <i>Eveil Moteur</i> <i>Avec la crèche</i> À la MPT, Blamont	Mardi 6 février 9h15-10h15 <i>Eveil Moteur</i> À Seloncourt, Gymnase place A. Croizat	Mercredi 7 février 9h15-10h15 <i>Accueil libre</i> <i>Fait comme il te plait</i> À Hérimoncourt, Locaux de la crèche Héri'Bambelle	Jeudi 9 février <i>Accueil libre</i> <i>Fait comme il te plait</i> À Hérimoncourt, locaux du relais	Vendredi 10 février 9h15-10h15 <i>Construction</i> <i>Bateau pirate</i> À Hérimoncourt, locaux du relais
Lundi 12 février <i>Pas d'activité.</i> <i>Fermeture au public le matin</i>	Mardi 13 février 9h15-10h15 CARNAVAL *déguisements suggérés* A la recherche du trésor À Hérimoncourt, locaux du relais	Mercredi 14 février <i>Pas d'activité.</i> <i>Fermeture au public le matin</i>	Jeudi 15 février 9h15-10h15 <i>Pas d'activité.</i> <i>Fermeture au public le matin</i>	Vendredi 16 février 9h15-10h15 <i>Eveil artistique</i> <i>Pirates articulés</i> À Hérimoncourt, locaux du relais
Lundi 19 février <i>Pas d'activité.</i> <i>Fermeture au public le matin</i>	Mardi 20 février 9h30-11h <i>Atelier culinaire</i> <i>Crêpes party</i> À Hérimoncourt, locaux de TERRE BLANCHE	Mercredi 21 février 9h15-10h15 <i>Accueil libre</i> <i>Fait comme il te plait</i> À Hérimoncourt, locaux de TERRE BLANCHE	Jeudi 22 février <i>Pas d'activité.</i> <i>Fermeture au public le matin</i>	Vendredi 23 février <i>Pas d'activité.</i> <i>Fermeture au public le matin</i>
Lundi 26 février <i>Pas d'activité.</i> <i>Fermeture au public le matin</i>	Mardi 27 février <i>Pas d'activité.</i> <i>Fermeture au public le matin</i>	Mercredi 28 février <i>Pas d'activité.</i> <i>Fermeture au public le matin</i>	Jeudi 29 février <i>Accueil libre</i> <i>Fait comme il te plait</i> À Hérimoncourt, locaux de TERRE BLANCHE	Vendredi 1 mars <i>Pas d'activité.</i> <i>Fermeture au public le matin</i>